



Health Santé
Canada Canada

Sondage sur la santé environnementale pour Maison saine

Sommaire

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : Kantar

Numéro de contrat : HT372-214050/001/CY

Valeur du contrat : 99 996,32 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution du contrat : 18 novembre 2021

Date de livraison : 30^{eme} mars 2022

Numéro d'enregistrement : ROP 040-21

Pour en savoir plus sur le présent rapport, veuillez communiquer avec : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

This report is also available in English.

Canada 

Sondage sur la salubrité de l'environnement pour des maisons en santé

Sommaire

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : Kantar

Mars 2022

Santé Canada a demandé à Kantar de mener une recherche sur l'opinion publique afin d'évaluer les connaissances et les comportements des Canadiens relativement aux problèmes de santé environnementale ainsi que la notoriété de ces problèmes. Cette étude a été réalisée en ligne auprès de 2 187 Canadiens. Parmi ceux-ci, 1 502 ont été tirés pour refléter la population sur les plans de l'âge, du genre et de la région, et les 685 autres comprenaient un suréchantillon de chacun des groupes suivants : des parents ou tuteurs d'enfants de six ans et moins (n = 153), des personnes ou planifiant tomber enceinte au cours des six mois suivants (n = 190), des personnes âgées (de 65 ans ou plus) (n = 152) et des nouveaux arrivants au Canada (depuis cinq ans ou moins) (n = 190).

This publication is also available in English under the title: Healthy Home Environment Survey.

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès de Santé Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à l'adresse hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca ou à l'adresse suivante :

Santé Canada
200 Promenade Eglantine, Pré Tunney
Édifice Jeanne Mance, 13^e étage
Ottawa, Ontario K1A 0K9

Numéro de catalogue :

H14-394/2022F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-43140-6

Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP 040-21) :

Numéro de catalogue : H14-394/2022E-PDF (Rapport final, anglais)

ISBN : 978-0-660-43139-0

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Santé, 2022.

1. Sommaire exécutif

1.1. But et objectifs de la recherche

1.1.1. Contexte

Le Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) est une initiative horizontale gérée conjointement (Santé Canada et Environnement et Changement climatique Canada) visant à réduire les risques que posent les produits chimiques pour les Canadiens et leur environnement.

Santé Canada tente de sensibiliser le public aux risques associés aux produits chimiques et aux polluants, en plus de proposer des actions qui pourraient être entreprises par les Canadiens pour réduire leur exposition.

En 2017, un sondage en ligne a été réalisé afin d'évaluer les connaissances et les comportements des Canadiens relativement aux problèmes de santé environnementale ainsi que la notoriété de ces problèmes. Les résultats de ce sondage ont aidé à façonner la campagne Maison saine qui a été lancée en 2019. La campagne Maison saine fournit des renseignements scientifiques aux Canadiens afin de les motiver à prendre des mesures pour protéger leur famille et eux-mêmes contre les produits chimiques et les polluants qui se retrouvent dans la maison et aux alentours. La campagne vise à passer de la sensibilisation aux changements réels des comportements.

Les résultats du sondage serviront de base de référence pour aider le programme à évaluer son efficacité dans le cadre du renouvellement du PGPC. Il est essentiel d'établir une base de référence des perceptions des risques que posent les produits chimiques pour la santé afin d'adapter efficacement l'engagement et les interventions auprès des Canadiens, y compris les plus vulnérables. Plus particulièrement, les résultats aideront à continuer de façonner la campagne Maison saine en vue de sa prochaine phase.

1.1.2. Objectifs de la recherche

L'objectif général de cette recherche était de déterminer dans quelle mesure les Canadiens étaient au courant des produits chimiques et des polluants ainsi que d'évaluer leur compréhension de ces derniers et leurs comportements réels relativement à ces risques dans leurs maisons. Plus spécifiquement, le sondage a été conçu pour aborder les objectifs suivants :

- évaluer les connaissances du public cible relativement aux problèmes de santé environnementale;
- déterminer quels problèmes de santé environnementale préoccupent les Canadiens;
- définir les comportements qu'adoptent actuellement les Canadiens pour se protéger sur le plan de la santé environnementale;
- définir ce qui empêche et ce qui motive les Canadiens à entreprendre des actions afin de réduire les risques pour la santé des contaminants pouvant se retrouver dans la maison;
- découvrir comment les Canadiens préfèrent recevoir des renseignements à ce sujet;
- comparer les résultats, lorsque possible, avec les sondages de référence de 2016 et de 2017.

1.2. Résumé des conclusions

Préoccupations liées aux produits

La grande majorité des Canadiens ont pu déterminer que certains produits ménagers courants posaient un risque pour la santé (89 %). Les principaux produits préoccupants incluaient les pesticides (74 %), le plomb contenu dans la peinture (69 %), les produits chimiques ou nettoyants ménagers (60 %) et les décapants ou diluants pour peinture (60 %). Seulement la moitié des Canadiens (50 %) savaient que certains produits chimiques contenus dans les matériaux de construction, comme les adhésifs, les scellants ou les isolants, pouvaient poser des risques pour la santé. Moins de répondants ont pu déterminer que certains produits chimiques dans les produits d'ambiance (36 %), les produits de soins personnels (28 %), les matériaux de loisirs ou d'artisanat (24 %), les produits en bois composite (24 %), et les produits de santé naturels (15 %) pouvaient poser des risques pour la santé, tandis que le dixième des répondants (11 %) ne pensaient pas que les produits mentionnés posaient des risques pour la santé.

Préoccupations liées à l'environnement

Les Canadiens ont défini correctement la plupart des menaces environnementales courantes comme posant des risques pour la santé, y compris la fumée de cigarette (77 %), le monoxyde de carbone (77 %), la moisissure et l'humidité (72 %), l'amiante (70 %), le gaz radon (64 %) et la radiation (64 %). Près de la moitié des répondants indiquent également que la fumée de cannabis (51 %), le fait de jeter à la poubelle des piles, des ampoules électriques ou des produits chimiques (49 %), ou le fait de jeter à la poubelle ou dans les toilettes les produits pharmaceutiques et les médicaments (46 %) posent des risques pour la santé. Moins de Canadiens sont préoccupés par la fumée de bois (39 %) ou les plastiques à usage unique (34 %), tandis que les risques environnementaux, comme l'air intérieur (23 %), l'air extérieur (18 %), l'eau potable (16 %) ou la terre (11 %) se classent en bas de liste parmi les préoccupations en matière de santé. Bien que cette liste ne soit pas directement comparable aux résultats de 2017, il semble que les préoccupations des Canadiens relativement au monoxyde de carbone et à la fumée de cigarette aient augmenté depuis la dernière édition de la recherche (de 41 à 44 % des répondants considéraient qu'ils posaient un risque pour la santé en 2017).

Préoccupations liées aux produits chimiques

Les Canadiens sont plus aptes à reconnaître les risques que posent les produits chimiques pour la santé qu'en 2017. La plupart des répondants indiquent que le plomb (72 %), le mercure (71 %) et le formaldéhyde (59 %) posent des risques pour la santé. Bien que ce ne soit pas directement comparable en raison des différences des listes de produits dans le sondage de 2017, moins de répondants (de 39 à 55 %) avaient jugé que ces produits chimiques posaient un risque pour la santé en 2017. Entre le tiers et la moitié des Canadiens sont préoccupés par d'autres produits chimiques ménagers, y compris le benzène (47 %), le bisphénol A (43 %), l'acide borique (43 %), les substances ignifuges (41 %), les phtalates (35 %), l'aluminium (32 %), le talc (31 %) et le triclosan (31 %).

Préoccupations liées à la santé environnementale

Les principales préoccupations liées à la santé environnementale des Canadiens varient grandement. Lorsqu'on leur a demandé de choisir leurs trois préoccupations principales en matière de santé dans les listes ci-dessus, les Canadiens étaient plus susceptibles d'indiquer que le monoxyde de carbone était leur principale préoccupation en matière de santé (17 %), suivi de la moisissure et de l'humidité (11 %), puis de la fumée (9 %).

Produits de soins personnels

Plus de la moitié des Canadiens (58 %) disent prendre au moins une mesure pour vérifier l'innocuité de leurs produits de soins personnels, et 43 % disent consulter les listes d'ingrédients de leurs produits, alors que moins de répondants disent éviter des produits contenant des ingrédients spécifiques (30 %). Parmi ceux qui consultent les listes d'ingrédients ou évitent des ingrédients spécifiques dans leurs produits de soins personnels, les ingrédients les plus souvent préoccupants sont le formaldéhyde (48 %) et l'aluminium (43 %).

Nettoyage de la maison

Lorsqu'ils nettoient leurs maisons, les Canadiens disent généralement qu'ils suivent la plupart des mesures de sécurité. Cependant, un répondant sur dix dit mélanger toujours (7 %) ou habituellement (7 %) des produits chimiques ménagers, ce qui suggère qu'une minorité notable de Canadiens adoptent des pratiques potentiellement dangereuses.

Sécurité en matière d'aliments

La plupart des Canadiens semblent prendre des mesures pour éviter que des produits chimiques nocifs ne se retrouvent dans leur nourriture. La majorité des répondants indiquent qu'ils jettent les récipients de plastique à usage unique (79 %), recherchent l'étiquette « va au micro-ondes » sur les récipients avant de les mettre au micro-ondes (74 % le font toujours ou habituellement) ou conservent les aliments dans des récipients de qualité alimentaire (62 %). Beaucoup disent également utiliser la hotte de la cuisinière lorsqu'ils cuisinent (60 %) et laisser couler les robinets jusqu'à ce que l'eau soit froide avant de boire (57 %). Cependant, un nombre notable de répondants disent qu'ils conservent toujours ou habituellement les aliments dans des récipients en plastique à usage unique (36 %), font chauffer les aliments dans des récipients en plastique à usage unique (19 %) ou versent les liquides chauds dans des récipients en plastique à usage unique (18 %).

Rénovations domiciliaires

La plupart (81 %) des Canadiens ont effectué des rénovations intérieures de leur maison. Cela comprend à la fois des projets mineurs, comme peindre du mobilier ou des murs, et des projets plus majeurs, comme la finition d'un sous-sol. Parmi celles-ci, les rénovations effectuées au cours des 12 derniers mois (29 %), au cours des cinq dernières années (26 %) et il y a plus de cinq ans (26 %) comptent pour la même proportion.

Les maisons canadiennes construites avant 1990-1991 peuvent contenir du plomb et de l'amiante. L'amiante a été utilisé dans des maisons construites avant 1990, tandis que les maisons construites avant 1991 peuvent contenir de la peinture au plomb. Cependant, seul le tiers des Canadiens disent qu'ils consultent toujours ou habituellement un professionnel avant de retirer de l'amiante (35 %) ou d'effectuer un test de détection de la peinture au plomb avant de retirer ou de décaper de la peinture sur les murs (31 %). Il est à souligner que les Canadiens qui possèdent une maison construite avant 1976 sont les moins susceptibles de dire qu'ils consultent toujours ou habituellement un professionnel en ce qui concerne les tests d'amiante ou le retrait de l'amiante (25 % comparativement à de 36 à 41 % de ceux qui possèdent une maison construite après 1976). De même, ceux qui possèdent des maisons construites avant 1976 sont moins susceptibles de consulter un professionnel à propos de la peinture au plomb (25 % comparativement à 35 %). Cela suggère qu'un nombre considérable de Canadiens possédant des maisons plus anciennes mettent peut-être leur santé en danger pendant des rénovations.

Comportements en matière de santé environnementale

Lorsqu'il s'agit de mesures préventives, beaucoup de Canadiens ne semblent pas effectuer de tests de santé environnementale, par exemple pour détecter du plomb, du radon ou de l'amiante. Peu de Canadiens testent leur eau potable, et juste un peu plus du dixième des répondants disent avoir testé leur eau pour d'autres contaminants potentiels (15 %) ou du plomb (13 %). Encore moins (9 %) de répondants disent avoir essayé de détecter du radon dans leur maison.

En ce qui concerne les comportements liés à l'inspection et à la surveillance, les Canadiens prennent généralement plus de mesures qu'ils ne le font pour tester la santé environnementale. Cependant, les chiffres restent bas. Le quart des répondants effectuent des inspections annuelles de leur appareil de chauffage (27 %), de leur climatisation (23 %), de leur chauffe-eau (19 %) ou de leur cheminée à gaz ou à bois (17 %).

Comportements en matière de protection

Dans le cadre de la campagne Maison saine, Santé Canada a recommandé aux Canadiens de prendre dix mesures simples pour se protéger contre les produits chimiques et les polluants dans leur environnement. Lorsqu'on leur a demandé à quelle fréquence ils adoptaient ces comportements, plus de la moitié des Canadiens ont dit qu'ils adoptaient toujours ou habituellement des comportements favorisant une maison saine, y compris en maintenant un faible taux d'humidité à l'intérieur pour éviter les moisissures (74 %), en éliminant les produits chimiques en suivant les directives municipales (69 %), en allumant les ventilateurs d'extraction ou en ouvrant des fenêtres pendant la douche (65 %), en nettoyant les moisissures avec de l'eau et du savon à vaisselle (62 %), et en apportant les produits pharmaceutiques inutilisés à une pharmacie pour qu'elle les élimine (54 %).

Malgré le fait que le monoxyde de carbone soit la préoccupation en matière de sécurité la plus courante chez les Canadiens, moins de la moitié (47 %) ont installé un détecteur de monoxyde de carbone dans leur maison. Cela constitue également une baisse par rapport à 2016, alors que plus de la moitié (57 %) avaient dit avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans leur maison. Parmi les 47 % de Canadiens qui ont installé un détecteur de monoxyde de carbone dans leur maison, la majorité (57 %) en a installé un dans un couloir à l'extérieur des zones de sommeil ou à l'étage principal de la maison (50 %). Moins ont dit avoir installé des détecteurs à côté d'un appareil à combustible (29 %), dans une chambre (16 %) ou dans un sous-sol (4 %).

Barrières et éléments motivateurs

Les barrières au maintien d'une maison saine pourraient inclure le manque de sensibilisation aux risques pour la santé. Malgré la faible notoriété de nombreux risques pour la santé soulignés dans le présent rapport, le tiers des Canadiens disent ne pas avoir de barrières, car ils maintiennent actuellement une maison saine (33 %). Beaucoup de Canadiens (30 %) estiment aussi ne pas avoir de contrôle sur ces problèmes du fait qu'ils sont locataires. Cela laisse supposer que les locataires pourraient ne pas être au courant de leurs droits provinciaux et territoriaux en tant que locataires.

Ces réponses étaient aussi les plus fréquentes dans la recherche de 2016. Toutefois, bien que les résultats ne soient pas directement comparables, la proportion de répondants confiants dans leur capacité à maintenir une maison saine a baissé. Cela pourrait signifier que les Canadiens sont maintenant davantage au courant des différents risques pour la santé.

Lorsqu'il s'agit d'encourager les Canadiens à maintenir une maison plus saine, la majorité d'entre eux citent la santé personnelle (61 %) ou la santé de leur famille et de leurs enfants (51 %) comme

motivateurs principaux. De plus, beaucoup de répondants (38 %) étaient également motivés par la peur de la maladie en raison d'un risque non traité et de préoccupations environnementales.

Parmi les facteurs motivant les Canadiens à mettre en œuvre des solutions figuraient une meilleure compréhension des risques (44 %), des moyens simples et gratuits pour faire face aux risques (42 %), les fonds publics (32 %) et les incitations gouvernementales (29 %).

Communications avec les Canadiens à propos des problèmes de santé environnementale

Les Canadiens se tournent vers différentes sources d'information sur les risques pour la santé dans leur maison. Les plus courants incluent les moteurs de recherche (39 %), les étiquettes de produits des fabricants (29 %), le site Web du gouvernement du Canada (25 %), les amis et la famille (24 %), et le site Web de la santé publique (23 %). Cela constitue une grande différence par rapport à 2016, alors que les étiquettes de produits des fabricants constituaient la source la plus fréquemment consultée d'information sur les risques pour la santé (38 %) et que peu de répondants (5 %) avaient consulté le site Web du gouvernement du Canada. Cela suggère qu'un nombre considérable de Canadiens sont peut-être au courant de la campagne Maison saine et font confiance aux renseignements sur les risques pour la santé que le gouvernement fournit.

Lorsqu'ils recherchent de l'information sur les risques pour la santé, plus de la moitié des Canadiens préfèrent le format des sites Web (57 %), suivi de YouTube (27 %) et d'une discussion avec un professionnel de la santé (24 %). En 2016, les sites Web étaient aussi la première source d'information sur les risques pour la santé (65 %). Depuis, YouTube, Facebook et les autres sites de médias sociaux sont de plus en plus privilégiés (de 0 à 17 % en 2016 comparativement à de 4 à 27 % en 2021).

Parents d'enfants de six ans et moins

Les jeunes enfants font l'objet de risques accrus face aux polluants et aux produits chimiques en raison de leurs corps plus petits, de leur taux de respiration, de leur rythme cardiaque et de leurs organes en développement. Par conséquent, les parents ou les tuteurs de jeunes enfants (de 0 à 6 ans) sont plus susceptibles que la population générale à se sentir préoccupés par les risques pour la santé environnementale que posent la fumée de cigarette (89 % comparativement à 76 %), le monoxyde de carbone (88 % comparativement à 76 %) et la moisissure ou l'humidité (82 % comparativement à 72 %), et sont plus susceptibles de dire qu'ils gardent les produits chimiques ménagers hors de portée et de vue des jeunes enfants (89 % comparativement à 66 %). Les parents de jeunes enfants sont également plus susceptibles que la population générale de suivre presque toutes les mesures de sécurité lorsqu'ils effectuent des rénovations, y compris de garder les enfants à l'écart des chantiers.

Pour ce qui est des autres comportements et préoccupations en matière de sécurité, les parents de jeunes enfants adoptent des comportements assez semblables à ceux du reste de la population générale (c'est-à-dire des personnes qui ont des enfants plus âgés ou qui n'ont pas d'enfants). Cela suggère que les parents de jeunes enfants pourraient bénéficier d'un enseignement supplémentaire sur l'atténuation des risques, y compris afin qu'ils ne réchauffent pas des aliments dans des récipients en plastique à usage unique, qu'ils n'utilisent pas d'acide borique dans les projets d'artisanat, qu'ils réduisent la formation de moisissure, qu'ils fassent faire l'entretien annuel des poêles à bois ou des cheminées et qu'ils vérifient la Cote air santé (CAS) avant la planification d'activités extérieures.

Femmes enceintes

Comme pour les jeunes enfants, les produits chimiques et les polluants posent un risque accru pour les fœtus en développement. Par conséquent, Santé Canada recommande aux femmes enceintes des

mesures de sécurité supplémentaires, y compris de limiter autant que possible les produits chimiques et les polluants, de rester en dehors de la maison pendant les réparations ou les rénovations, et d'éviter de faire chauffer des aliments au micro-ondes dans des récipients en plastique à usage unique et de verser des liquides chauds dans des bouteilles de plastique à usage unique, car ces plastiques à usage unique pourraient fondre ou libérer des produits chimiques dans les aliments.

Les femmes enceintes étaient les plus susceptibles de dire qu'elles avaient rénové au cours des cinq dernières années, mais elles étaient également les plus susceptibles d'indiquer qu'elles tenaient toujours ou habituellement les personnes vulnérables (en s'incluant elles-mêmes) à l'écart du chantier (80 % comparativement à 65 % dans la population générale).

Cependant, lorsqu'il est question des autres comportements en matière de sécurité, les femmes enceintes ne se comportent généralement pas différemment de la population générale. En effet, une minorité d'entre elles font chauffer des aliments dans des plastiques à usage unique, mélangent des produits chimiques ménagers ou effectuent des tests de détection du plomb dans la peinture de la maison ou l'eau potable. Même si les femmes enceintes sont plus susceptibles que la population générale d'être préoccupées par l'acide borique (52 % comparativement à 43 %), ces chiffres suggèrent que la moitié des femmes enceintes ne savent pas que ce produit chimique ménager peut présenter des risques pour la santé du développement et de la reproduction.

Sans surprise, les femmes enceintes mentionnent davantage les obstacles associés au coût (30 % comparativement à 20 % dans la population générale) et au manque de temps (21 % comparativement à 12 %). Comme pour la population générale, les femmes enceintes sont plus susceptibles de rechercher dans les médias sociaux de l'information sur les risques pour la santé dans leur maison. Cependant, elles sont également plus susceptibles de se tourner vers les médias sociaux que la population générale (24 % comparativement à 11 %) et de se fier à leurs amis et à leur famille en tant que sources d'information (40 % comparativement à 23 %). Cela signifie donc qu'il serait bon de continuer à utiliser les médias sociaux pour cibler cette population.

Personnes âgées

Les adultes plus âgés au Canada (de 55 ans et plus) diffèrent des Canadiens plus jeunes et d'âge moyen (de 18 à 54 ans) de plusieurs manières, qui suggèrent que ce groupe est plus attentif aux risques pour la santé dans la maison. Ce sondage n'incluait pas de sous-échantillon de personnes âgées (de 65 ans et plus), mais aucune différence majeure n'a été remarquée entre les personnes de 55 ans et plus et celles de 65 ans et plus, sauf mention contraire.

Les adultes plus âgés (de 55 ans et plus) étaient plus susceptibles que ceux de moins de 55 ans de dire qu'ils étaient préoccupés par les risques pour la santé que posent tous les produits chimiques, polluants et ingrédients de produits de soins personnels visés par cette recherche. Les personnes de 55 ans et plus étaient aussi plus susceptibles de dire qu'elles respectaient toutes les pratiques de rénovation sécuritaire, qu'elles avaient des détecteurs de monoxyde de carbone installés et qu'elles faisaient entretenir chaque année leur appareil de chauffage, leur cheminée ou leur climatisation. Les Canadiens de ce groupe d'âge étaient aussi les moins susceptibles d'appliquer des pratiques qui pourraient compromettre la salubrité des aliments. Fait encourageant, les personnes de 55 ans et plus étaient aussi plus susceptibles que leurs homologues de 18 à 54 ans de dire qu'elles apportaient les produits pharmaceutiques inutilisés à une pharmacie pour qu'elle les élimine (67 % comparativement à de 44 à 48 %).

Personnes souffrant de problèmes de santé préexistants

Dans l'ensemble, les Canadiens souffrant de problèmes de santé préexistants se comportaient de façon très similaire à ceux n'ayant pas de problèmes de santé. Toutefois, ce groupe était naturellement plus préoccupé de manière générale par les risques pour la santé que posent tous les produits chimiques, produits et polluants visés par cette recherche.

Le gouvernement du Canada recommande que les personnes souffrant de problèmes de santé préexistants consultent la CAS avant de planifier des activités extérieures. Les personnes souffrant d'un problème de santé préexistant sont plus susceptibles de consulter la CAS pendant une vague de chaleur que celles n'ayant pas de problème de santé (25 % comparativement à 15 %), mais la faible adoption de cet outil pourrait suggérer qu'il faudrait sensibiliser davantage la population aux risques et à ses avantages.

Nouveaux arrivants au Canada

Les nouveaux arrivants au Canada diffèrent considérablement de la population générale de plusieurs manières, qui suggèrent que cette population a besoin d'un soutien supplémentaire afin d'atténuer les risques pour leur santé.

Plus particulièrement, par rapport à la population générale, les nouveaux arrivants au Canada :

- sont moins susceptibles d'être préoccupés par la plupart des risques environnementaux;
- sont moins préoccupés par les risques pour la santé que posent les produits chimiques;
- sont plus susceptibles que la population générale de dire qu'ils font habituellement chauffer les aliments dans des récipients en plastique à usage unique (30 % comparativement à 19 %) ou qu'ils versent des liquides chauds dans des contenants en plastique à usage unique (27 % comparativement à 17 %);
- sont moins susceptibles de dire qu'ils apportent toujours ou habituellement les produits pharmaceutiques inutilisés à une pharmacie pour qu'elle les élimine (43 % comparativement à 56 %);
- sont moins susceptibles d'avoir installé un détecteur de monoxyde de carbone (34 % comparativement à 47 %).

Cependant, les nouveaux arrivants sont plus susceptibles que le reste de la population d'avoir lu les listes d'ingrédients (60 % comparativement à 40 % dans la population générale) et d'éviter des ingrédients spécifiques (39 % comparativement à 29 %). Ils sont également plus susceptibles d'avoir effectué des tests de détection du plomb dans leur eau (23 % comparativement à 13 % dans la population générale) ou la peinture de leur maison (14 % comparativement à 7 %).

Pour ce qui est des facteurs motivant à apporter des changements, les nouveaux arrivants étaient plus susceptibles que la population générale à être préoccupés par la santé de leur famille et de leurs enfants (56 % comparativement à 46 %) ainsi que par leur environnement (48 % comparativement à 35 %), tandis que le fait d'être locataire, et donc de n'avoir aucun contrôle sur les préoccupations constituait un obstacle majeur (46 % comparativement à 28 %). Pour rechercher de l'information sur les risques pour la santé, comme la population générale, les nouveaux arrivants se tournent généralement vers les moteurs de recherche, mais sont également plus susceptibles de préférer presque tous les formats de médias sociaux, y compris YouTube (45 % comparativement à 26 % dans la population générale) et Facebook (20 % comparativement à 14 %).

Comparaisons avec les années précédentes

En 2016, Santé Canada a demandé une recherche pouvant servir de base de référence sur les comportements favorisant une maison saine, intitulée Canadian Environmental Health Habits and Behaviours Survey. Ce sondage avait une portée similaire, mais en raison des modifications apportées au questionnaire, la plupart des résultats ne sont pas directement comparables. Lorsque les résultats sont comparables, les changements suivants ont été constatés par rapport à 2016 :

- Le nombre de Canadiens qui disent avoir installé un détecteur de monoxyde de carbone a diminué (47 % en 2021 comparativement à 57 % en 2016).
- En 2021, les Canadiens consultent une plus vaste gamme de sources d'information sur les risques pour la santé dans leur maison, les sources les plus fréquemment citées étant les moteurs de recherche (39 %), les étiquettes de produits des fabricants (29 %), le site Web du gouvernement du Canada (25 %), les amis et la famille (24 %) et le site Web de la santé publique (23 %). En revanche, la plupart des Canadiens ont consulté les étiquettes des fabricants en 2016 (38 %), et peu (5 %) ont consulté le site Web du gouvernement du Canada.
- Les sites Web demeurent le format préféré d'information sur les risques pour la santé, mais leur popularité a diminué par rapport à 2016 (57 % comparativement à 65 %). Depuis, YouTube, Facebook et les autres sites de médias sociaux sont de plus en plus privilégiés (de 4 à 27 % en 2021 comparativement à de 0 à 17 % en 2016).

De même, en 2017, Santé Canada a demandé une étude intitulée Sondage sur la gestion des produits chimiques et les problèmes de santé environnementale et groupes de discussion. Les résultats n'étaient pas directement comparables en raison des différences d'échantillonnage et de questionnaires, mais les grandes différences suivantes ont été remarquées par rapport à 2017 :

- Les Canadiens semblent être de plus en plus aptes à reconnaître les risques pour la santé de certains produits chimiques, y compris le plomb (72 % en 2021 comparativement à 55 % en 2017), le mercure (71 % comparativement à 50 %) et le formaldéhyde (59 % comparativement à 39 %).
- Les Canadiens semblent préoccupés par les risques pour la santé environnementale que posent le monoxyde de carbone (77 % en 2021 comparativement à 44 % en 2017), la fumée de cigarette (77 % comparativement à 41 %) et le gaz radon (64 % comparativement à 28 %).
- Les Canadiens sont plus susceptibles d'avoir essayé de détecter du radon dans leur maison (9 % en 2021 comparativement à 5 % en 2017).

1.2.1. Répercussions stratégiques

Les résultats de cette recherche suggèrent des tendances positives sur le plan de la sensibilisation des Canadiens aux risques pour la santé. Cependant, la recherche actuelle suggère de nombreux manques de connaissances continuent d'assujettir les Canadiens à des risques accrus d'impacts négatifs sur la santé associés aux produits chimiques et aux polluants. Par conséquent, la campagne Maison saine pourrait aider davantage les Canadiens dans plusieurs domaines, notamment :

1. en continuant de mettre l'accent sur les menaces environnementales pour la santé et la façon dont les Canadiens peuvent les atténuer.
 - Bien que les Canadiens semblent plus au courant du risque que présente le monoxyde de carbone, moins de la moitié des Canadiens ont entrepris d'installer un détecteur de monoxyde de carbone. De même, beaucoup de Canadiens se disent désormais

- préoccupés par l'amiante, le plomb et le radon, mais peu prennent des mesures pour effectuer des tests de détection de ces contaminants.
2. Les risques de la salubrité des aliments, particulièrement en ce qui concerne les plastiques à usage unique, semblent plus connus.
 - Beaucoup de Canadiens adoptent des comportements qui risquent de causer la libération de produits chimiques dans leurs aliments et leurs boissons, y compris les femmes enceintes et les parents de jeunes enfants, qui sont particulièrement à risque. De plus, les plastiques à usage unique arrivent parmi les dernières préoccupations liées à la santé environnementale pour la majorité des Canadiens.
 3. Une sensibilisation accrue auprès des groupes vulnérables, y compris les femmes enceintes, les parents de jeunes enfants et les personnes souffrant de problèmes de santé préexistants, pourrait être bénéfique.
 - Les membres des groupes à risque susmentionnés se comportent comme la population générale sur la plupart des plans, ce qui suggère qu'il pourrait être bon d'informer davantage ces populations des risques et des précautions suggérées. De plus, tous ces groupes sont plus susceptibles que la population générale de dire qu'ils sont motivés à changer leurs comportements pour leur santé personnelle ou la santé de leur famille, ce qui suggère qu'ils recevraient volontiers des renseignements concernant les impacts potentiels sur la santé.
 - Fait encourageant, les personnes âgées prennent plus de mesures de sécurité et sont dans l'ensemble plus consciencieuses quant aux risques pour la santé que la population générale.
 4. Il serait judicieux de mettre davantage l'accent sur les nouveaux arrivants au Canada qui ont besoin de davantage de soutien afin d'atténuer les risques pour la santé.
 - De manière générale, les nouveaux arrivants étaient plus à risque dans la plupart des domaines visés par cette recherche. Il faudrait chercher à communiquer avec cette population de manières adaptées à leurs préoccupations principales (santé personnelle, santé de la famille et santé environnementale) par les canaux en ligne qu'ils utilisent le plus.
 5. La sensibilisation demeure un grand obstacle pour les Canadiens lorsqu'il s'agit de maintenir une maison saine. Le fait d'être locataire constitue un obstacle notable, car de nombreux Canadiens disent ne pas avoir de contrôle sur les risques pour la santé du fait de ne pas être propriétaires de leur logement. Cela suggère que ces Canadiens ne sont pas au courant de leurs droits provinciaux et territoriaux en tant que locataires ou des tests et des inspections qu'ils peuvent effectuer de façon indépendante. Les locataires ne réalisent peut-être pas non plus qu'ils peuvent entreprendre de nombreuses actions pour créer un environnement plus sain à la maison. Comme les nouveaux arrivants au Canada sont disproportionnellement susceptibles d'être locataires, le comblement des lacunes en matière de connaissances chez les locataires aura probablement aussi un impact positif sur les risques pour la santé des nouveaux arrivants.

1.3. Méthodologie

Un sondage en ligne a été réalisé auprès de 2 187 Canadiens de 18 ans et plus.

Parmi ceux-ci, 1 502 ont été tirés pour refléter la population sur les plans de l'âge, du genre et de la région, et les 685 autres comprenaient un suréchantillon de chacun des groupes suivants : des parents ou tuteurs d'enfants de six ans et moins (n = 153), des personnes ou planifiant tomber enceinte au cours

des six mois suivants (n = 190), des personnes âgées (de 65 ans ou plus) (n = 152) et des nouveaux arrivants au Canada (depuis cinq ans ou moins) (n = 190).

Ce sondage a été effectué en ligne à l'aide d'un panel. Par conséquent, il s'agit d'un échantillonnage non probabiliste, donc la marge d'erreur ne peut pas être calculée, et les conclusions des résultats ne peuvent pas être généralisées pour une population.

Un essai préliminaire a été réalisé le 21 janvier 2022, lequel a permis de réaliser 10 entrevues en anglais et 10 entrevues en français, avec des questions d'approfondissement. D'après les résultats de l'essai préliminaire, aucune modification n'était requise, donc les 20 entrevues ayant déjà été réalisées ont été incluses dans l'ensemble des données final. Le sondage a eu lieu du 24 janvier au 7 février 2022.

La méthodologie détaillée se trouve au chapitre 4.1.

1.3.1. Analyses des sous-groupes, signification statistique et arrondissement

Une analyse a été effectuée pour établir les différences entre la population totale interrogée et un certain nombre de facteurs démographiques au sein de ce groupe. Plus particulièrement, une analyse a été effectuée pour définir les différences basées sur l'âge, le genre, la région, le revenu du ménage, la présence d'enfants dans le ménage, les handicaps, les problèmes de santé, les types de logements, le statut de propriétaire ou de locataire, l'âge du logement et les rénovations domiciliaires. Une analyse a également été réalisée pour déterminer les différences entre la population générale et les groupes d'intérêts ou les populations vulnérables, qui incluent les parents ou tuteurs d'enfants de six ans ou moins, les femmes enceintes ou prévoyant tomber enceinte au cours des six mois suivants, les personnes âgées et les nouveaux arrivants au Canada. Les divisions exactes se trouvent dans les tableaux détaillés. Seuls les écarts significatifs à un degré de confiance de 95 % sont indiqués dans le présent rapport. Les écarts statistiquement significatifs (test t) entre ces sous-groupes sont mis en évidence par la mention de la lettre de la colonne dans les tableaux tout au long du rapport. Par exemple, dans le tableau ci-dessous, les Canadiens plus âgés (de 55 ans et plus) sont considérablement plus susceptibles de dire avoir installé un détecteur de monoxyde de carbone dans leur maison que les Canadiens plus jeunes et d'âge moyen (de 18 à 54 ans).

	Total (A)	Âge		
		De 18 à 34 ans (B)	De 35 à 54 ans (C)	55 ans et plus (D)
Base = réel	(2 187)	(732)	(767)	(688)
	%	%	%	%
Installation d'un détecteur de monoxyde de carbone dans votre maison	47 %	37 %	43 %	58 % BC

Les chiffres présentés dans le rapport sont arrondis au nombre entier le plus près. Dans certains cas, pour cette raison, il peut sembler que les cotes regroupées sont différentes d'un point de pourcentage par rapport à leur présentation individuelle et les totaux peuvent ne pas correspondre à 100 %.

1.4. Valeur du contrat

La valeur totale du contrat associé à ce projet était de **99 996,32 \$**, incluant les taxes applicables.

1.5. Énoncé de neutralité politique

J'atteste, par les présentes, à titre de représentant de Kantar, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Directive sur la gestion des communications et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Tanya Whitehead

Kantar

Vice-présidente, responsable des pratiques publiques